




Association Les Vitrines du Pays d'Elbeuf

Adhérer...POURQUOI ?

- Pour rejoindre un **réseau** de plus de 140 adhérents et valoriser le commerce de proximité
- Pour bénéficier du **label national** « Les Vitrines de... » apposé sur votre commerce
- Pour offrir à vos clients 3 **jeux** dans l'année et + de 10.000 € de chèques cadeaux à gagner
- Pour avoir la possibilité d'encaisser des chèques cadeaux **LVPE** (43.000 € vendus en 2018)
- Pour mettre en avant votre commerce sur le site www.lesvitrinesdupaysdelbeuf.fr **gratuitement**
- Pour mettre en avant votre commerce sur la page Facebook de l'association
- Pour bénéficier du dispositif **Alerte Commerce** et être prévenu instantanément des faits délictueux

Adhérer aux Vitrines du Pays d'Elbeuf c'est :

- La possibilité de participer aux chéquiers de remises distribués à **43.000 exemplaires** (à tarif préférentiel)
- La possibilité d'entrer au bureau LVPE pour voir vos idées se mettre en place
- La possibilité de participer à la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP)
- La possibilité de participer à **deux braderies** sur Elbeuf (selon le programme LVPE)
- La possibilité d'intégrer le programme de fidélité  (à tarif préférentiel)
(Abonnement 19 € HT au lieu de 35 €)



En 2018, l'association a obtenu le 1^{er} prix des UC de Seine-Maritime dans la catégorie « Opérations Numériques »



Adhérer... QUI ?

Les professionnels :

- Commerçants
- Prestataires de service
- Professions libérales
- Artisans

Implantation géographique : 'le Pays d'Elbeuf' (ex. Agglomération d'Elbeuf) :

Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Elbeuf, Freneuse, La Londe, Orival, Sotteville-sous-le-Val, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Tourville-la-Rivière (bourg).

L'association a obtenu le panonceau d'or en 2013

Vos contacts

✉ **Vanessa Benoit, Djenaba Ba**

✉ Le Parc des Compétences – Rue du Bois Rond -76410 Cléon

☎ 02 35 77 75 77 ou 02 35 77 71 00

✉ vanessa.benoit@normandie.cci.fr ou lvpe@elbeuf.cci.fr

Ou rendez-vous sur le site www.lesvitrinesdupaysdelbeuf.fr et notre page **Facebook**
Retrouvez toute l'actualité de l'association en ligne !





Association Les Vitrites du Pays d'Elbeuf

formulaire d'adhésion

Adhésion simple : concerne exclusivement :

- Les prestataires de services n'ayant pas la possibilité de participer aux jeux.
- Les pharmacies, les banques et les assureurs qui ne peuvent pas faire d'actions commerciales.
- Les artisans qui n'ont pas de pas de porte.

Adhésion + animations : en fonction de la surface de vente (*hors remise, surface de stockage*)

- Règlement payable en 3 fois (les 3 chèques sont à renvoyer, encaissés sur 3 mois)
- 2 kits de jeu distribués dans l'année : Journées Shopping Remboursé + Noël.

Adhésion de bienvenue : première adhésion à l'association.

- Adhésion simple**, j'adhère à **75.00 € HT (soit 90 € TTC)**, je ne participe, ni aux animations, ni aux décors de vitrines.
- Adhésion + animations**, j'adhère à **185.00 € HT (soit 222 € TTC)**, ma surface de vente < 100m²
- Adhésion + animations**, j'adhère à **280.00 € HT (soit 336 € TTC)**, ma surface de vente fait entre 101m² et 250m²
- Adhésion + animations**, j'adhère à **420.00 € HT (soit 504 € TTC)**, ma surface de vente > 251m²
- Adhésion de bienvenue**, j'adhère à **82.50 € HT (soit 99 € TTC)**, je n'ai jamais adhéré auparavant.
- Je consulte mes mails chaque lundi, par soucis d'écologie peu de courrier partiront.
- Je peux venir chercher mon kit de jeu au bureau des **Vitrines du Pays d'Elbeuf**, lorsqu'il est prêt.

Je joins mon/mes chèques à l'ordre des **Vitrines du Pays d'Elbeuf** + la convention chèques cadeaux, signée.

Une facture vous sera envoyée en retour, TVA récupérable sur le montant total de votre adhésion.

Nom du commerce	
Nom de l'enseigne (si différent)	
Jours et Horaires d'ouvertures (pour le site www.lesvitritesdupaysdelbeuf.fr)	Lundi Mercredi Vendredi Mardi Jeudi Samedi Dimanche
Nom du responsable	
Activité	
✉ Adresse	
☎ fixe/ 📱 portable	☎ / 📱
Email IMPORTANT	@
🌐 Site Internet Page Facebook	www.

Acceptez-vous que vos données personnelles soient recueillies et conservées en vue de tenir notre fichier adhérent ?

Oui

Non



Association Les Vitrines du Pays d'Elbeuf

Convention Chèques Cadeaux 01/04/19 - 31/03/20

Date : Entreprise :

Nom du Commerçant :

Adresse :

1. L'association **Les Vitrines du Pays d'Elbeuf** diffuse des chèques cadeaux dont la valeur faciale est adaptée à la demande. Les chèques cadeaux sont uniquement encaissables par ses commerçants et artisans adhérents. La liste exhaustive des commerçants et artisans adhérents est établis chaque année à la fin du mois de Mars.

www.lesvitrinesdupaysdelbeuf.fr

La qualité d'adhérent s'acquiert, du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

2. La présente convention doit être complétée et retournée signée.
Chaque adhérent aux Vitrines du Pays d'Elbeuf s'engage à accepter les chèques cadeaux.

3. Les commerçants et artisans adhérents seront identifiés au moyen d'un autocollant « Ici on accepte les chèques cadeaux » apposé sur la vitrine, ou visible au niveau de la caisse.

4. Les chèques cadeaux ne feront l'objet d'aucun rendu de monnaie, ni compensation en espèces, ni dépôt sur un compte bancaire.

5. Chaque chèque cadeau comporte une date de validité égale à une année à compter du jour d'édition du chèque.

Les chèques cadeaux parvenus aux Vitrines du Pays d'Elbeuf plus de 45 jours au-delà de cette date limite ne seront plus compensés.

6. Après encaissement, l'adhérent envoie à l'association LVPE ;
- Les chèques cadeaux
- Le document type de demande de remboursement
(disponible sur le site www.lesvitrinesdupaysdelbeuf.fr - rubrique chèques cadeaux).

7. L'association compensera les chèques cadeaux à hauteur de 98 %, afin d'en financer la gestion, sous un délai maximum de 15 jours fin de mois.

Une facture correspondante aux frais de gestion (2 %) sera adressée avec le règlement des chèques cadeaux.

8. L'acceptation des chèques cadeaux implique l'acceptation sans réserve de ces conditions.

Les Co Présidents des Vitrine du Pays d'Elbeuf,

L'Adhérent,
Cachet du Commerce